

Un juge fédéral des États-Unis ordonne la réactivation du programme DACA



Washington, 25 avril (RHC)- Le juge fédéral des États-Unis, John Bates, a ordonné au président des États-Unis, Donald Trump, de réactiver le programme à l'intention de jeunes sans papiers et l'admission de nouveaux demandeurs.

Près de 700 000 immigrants mineurs entrés illégalement aux États-Unis ont bénéficié de ce programme appelé DACA, de son sigle en anglais et qui a été mis en place par l'administration Obama en juin 2012. Ces bénéficiaires sont connus comme les dreamers.

Pour en bénéficier, les demandeurs doivent avoir mis le pied sur le sol nord-américain avant leur 16 ans, être âgé de moins de 31 ans en juin 2012, avoir terminé des études secondaires ou avoir servi dans l'armée. De plus, ils doivent posséder un dossier criminel vierge. Les permis octroyés, d'une durée de deux ans, sont soumis à un renouvellement.

En septembre 2017, ce juge nord-américain a considéré l'abrogation du programme, ordonnée par Trump, comme injustifiée et donc illégale. Cependant, il a gelé durant 90 jours l'application de son verdict pour donner ainsi l'opportunité au Département de la Sécurité Nationale de justifier la suspension du

programme.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/160764-un-juge-federal-des-etats-unis-ordonne-la-reactivation-du-programme-daca>



Radio Habana Cuba